



**SYNDICAT DES EAUX
DE LA REGION DE CASTELSARRASIN**
418, CHEMIN DE LA CHAUMIERE
BP 20061
82102 CASTELSARRASIN
SIRET : 25820013800018
contact@sde-castelsarrasin.fr

Horaires d'ouverture:
Lundi-Mercredi-Jeudi 08 h30-12 h00 et 13 h00-17 h00
Mardi 13 h00-17 h00
Vendredi 8 h30-12 h00
Tel : 05.63.32.21.88

En cas d'urgence 24h/24h 7j/7 : 06.34.06.54.19

Message :

La période d'abonnement facturé

Référence à rappeler

Important: regarder le verso de votre facture pour bien la comprendre

Adresse du lieu desservi :

Destinataire de la facture

Facture réelle n° 2017-CA7 / 9412 du 01/04/2017

Eau

Abonnement du 01/07/2016 au 31/12/2016

Voici la présentation simplifiée de votre facture

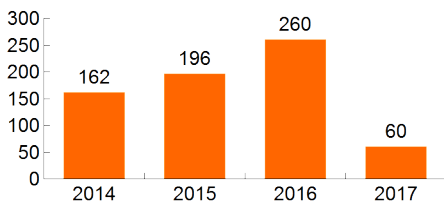
Détail au verso

Votre consommation d'eau 60 m³

	Montants
Abonnement	23,23
Consommation	85,86

Total de la facture 109,09

Historique de consommation



Montant total à payer avant le 18/04/2017

109,09 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0820000300000000000000941217

DATE et LIEU

SIGNATURE

109,09 €

Créancier : SIAEP CASTELSARRASIN

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

**CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 20005
94974 CRETEIL CEDEX 9**

030010500172 11206201404211427605076

941144000186 85050000000000094120820004972706 10909

La date du relevé

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
700	11KA075097	15 mm	16/02/2017	777			837	60
Consommation totale relevée								60
Consommation facturée (m3)								60

Détail de votre facture

	Quantité	U	P.U	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Consommation Eau	60	m3	0,96140	57,68	3,17 (5,50%)	60,85
Abonnement Compteur	6	mois	3,67000	22,02	1,21 (5,50%)	23,23
Taxe Adour Garonne (Prélev)	60	m3	0,07500	4,50	0,25 (5,50%)	4,75
Organismes publics						
Redevance Pollution CASTEL	60	m3	0,32000	19,20	1,06 (5,50%)	20,26
Total de votre facture				103,40	5,69	109,09
Montant total à payer				103,40	5,69	109,09

MODES DE PAIEMENT

- Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP) : datez et signez le TIP dans le cadre prévu à cet effet. Ne modifiez jamais le montant du TIP. Si la mention « JOIGNEZ UN RIB » figure dans la partie supérieure gauche du TIP, ou si vos coordonnées bancaires ont changé, n'oubliez pas de joindre un RIB, RIP, RICE ou IBAN sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier, sans agraffer et sans aucun autre document. Envoyer votre règlement au moyen de l'enveloppe jointe, affranchie au tarif lettre, en prenant garde de bien faire apparaître l'adresse du centre d'encaissement dans la fenêtre.
- Par chèque bancaire ou postal : envoyer votre paiement au centre d'encaissement des Finances Publiques à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe, affranchie au tarif en vigueur. Votre règlement doit être libellé à l'ordre du REGIE DU SYNDICAT DES EAUX DE CASTELSARRASIN. Ne modifiez jamais le montant du TIP. Joindre obligatoirement le volet TIP non signé à votre chèque, sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier, sans agraffer. Ne joignez aucun autre document à votre règlement.
- En Prélèvement automatique à Échéance
- En Numéraire : se présenter au guichet de la SYNDICAT DES EAUX DE CASTELSARRASIN, 418 chemin de chaumière, ZI de l'ARTEL, 82100 Castelsarrasin, muni de votre facture.
- Par Virement : sur le compte de la régie du syndicat des eaux de Castelsarrasin : BDF MONTAUBAN - FR7610071820000000200033903. Précisez dans la zone « Objet/Libellé » : REGIE SYNDICAT DES EAUX DE CASTELSARRASIN » puis le n° de la facture indiquée au recto.

RENSEIGNEMENTS, RECLAMATIONS

- Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre facture ou une réclamation à formuler, adressez-vous au Syndicat des Eaux dont les coordonnées et horaires d'ouverture figure au recto.
- En cas de difficultés de paiement de cette facture, vous devez vous adresser dans les meilleurs délais à la Trésorerie de Castelsarrasin.

VOIES DE RECOURS

Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L.1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant le Tribunal d'Instance.